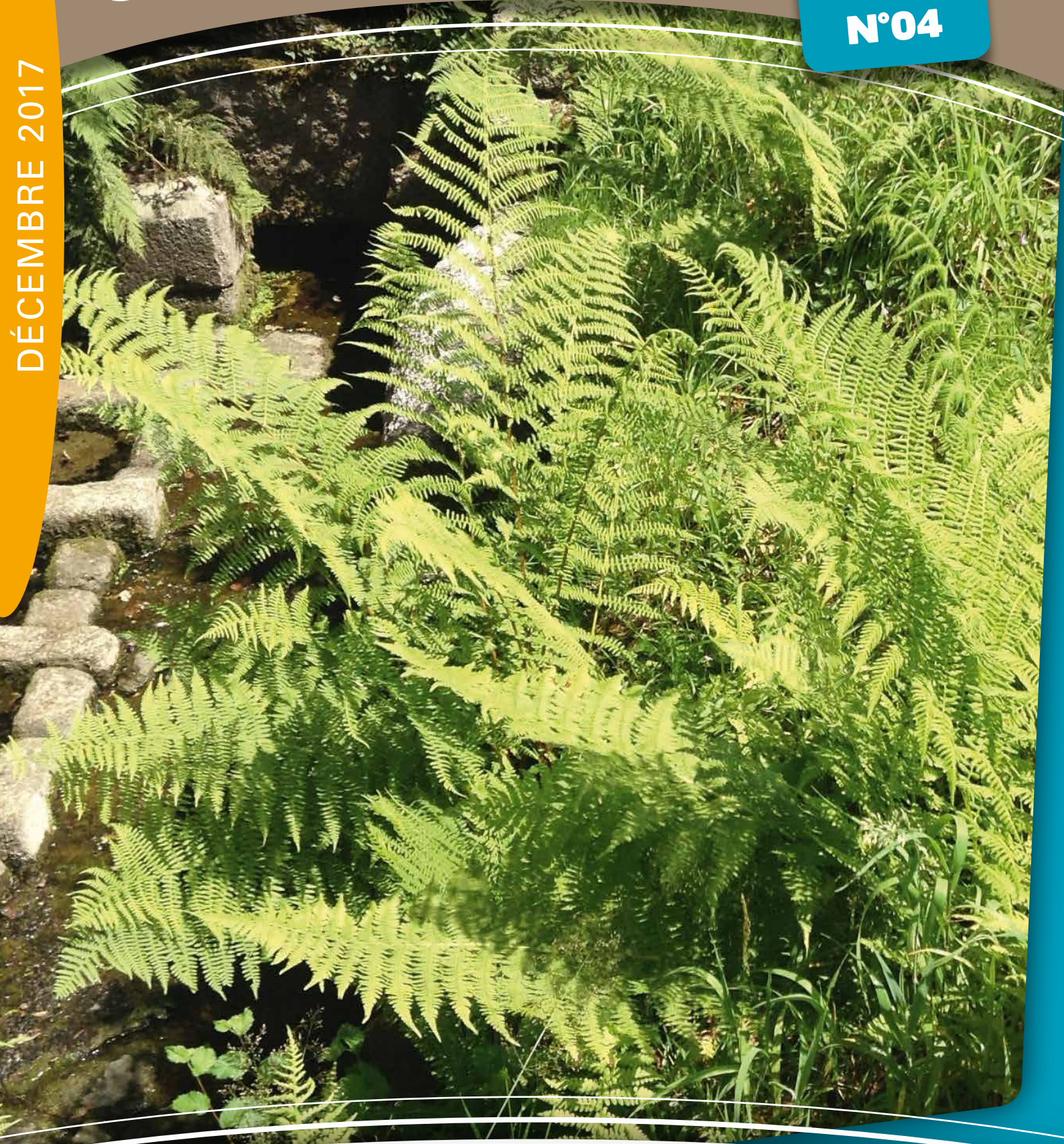


Bulletin d'informations **communales**

N°04

DÉCEMBRE 2017



Bulat  Pestivien

Mairie

3 Porz an Ti Kêr - 22160 Bulat-Pestivien

Tél. 02 96 45 72 00

mairie.bulatpestivien@wanadoo.fr



PACS

Jusqu'à présent, les personnes qui souhaitaient conclure un Pacte civil de solidarité (PACS) devaient s'adresser au Tribunal d'Instance le plus proche de leur résidence ou à un notaire.

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement précédemment pris auprès du tribunal d'instance a été transféré à l'officier de l'état civil de la mairie dans laquelle les deux partenaires attesteront de leur résidence commune. Le passage du PACS en mairie (et non plus au Tribunal d'Instance) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Les enregistrements de PACS demeurent également toujours possibles auprès des notaires. La démarche reste identique.

Parcours de citoyenneté, recensement obligatoire des jeunes

Tous les Français (garçons et filles) ont l'obligation de se faire recenser, à la Mairie de leur domicile, entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant. En 2018, nous recenserons les jeunes nés en 2002.

Inventaire des zones humides

L'inventaire des zones humides confié au SAGE Baie de Lannion a commencé en début d'année. Il se prolongera jusqu'en mai 2018. Mme LAPLAGNE Amandine prendra contact avant sa visite avec tous les propriétaires concernés. Si besoin vous pouvez la contacter au 06 40 66 88 75.

ETAT-CIVIL 2017

NAISSANCES

- Lina Vilvorder, Noguellou
- Nino Lotout, Kernevez
- Adèle, Delphine, Isabelle Comble, Kermark
- Noah, Jean-Claude, Pierre Toupin, Les Trois Garennes



MARIAGES

- Carine Lorguillous et Simon Piednoir
- Claire Bourdon et Johannes Brandmaier



DECES

- Joseph, Marie Capitaine, Kerautrevezen, 86 ans (décédé fin décembre 2016)
- Marie, Rose Lozac'h (Pierre), La Garenne Le Compte, 81 ans
- Yves, Marie Ropars, Cos Caraez 85 ans
- Christiane Isaac (Mazeo), Place de l'Eglise, 78 ans

Horaires de la mairie

Du Lundi au Jeudi :
9h - 12h30 et 14h - 17h30
Le Vendredi :
9h - 12h30 et 14h - 16h30

Elagage des arbres et des plantations

Par délibération du 26 Février 2015 Madame le Maire rappelait que les chaussées couvertes par les arbres se dégradent très rapidement et que le défaut d'élagage des arbres et des plantations appartenant aux riverains de la voie publique peut gêner ou interrompre le service des télécommunications ou de distribution électrique, par frottement des branches sur les câbles téléphoniques ou électriques. Le service technique de la Communauté de Communes de Callac Argoat avait également signalé des difficultés d'accès pour le camion de ramassage des ordures ménagères, du fait de branches basses en bordure des voies communales. Les propriétaires des plantations concernées sont invités à réaliser ou à faire réaliser les travaux d'élagage nécessaires pour éviter de compromettre ces services et pour le déploiement de la fibre optique qui doit se faire dans les prochains mois.





Mot du maire

Chères Bulatoises, chers Bulatois,

Au moment de mettre sous presse ce bulletin d'informations communales N° 4, nous pouvons faire un point sur notre action dans différents domaines dont vous trouverez les détails au fil des pages.

Soucieux de notre environnement et de la qualité de l'eau, nous avons délibéré et fait le choix d'adopter le « zéro-phyto » sur l'ensemble de la commune. Cette préoccupation nous concerne tous. En avoir conscience ne suffit pas, il faut agir !

Concernant la gestion du budget communal, sans attendre les consignes du nouveau gouvernement, nous avons baissé les charges de fonctionnement, tout en optimisant le temps de travail. Cette gestion saine, rigoureuse et pertinente nous permet de mener à bien nos projets d'investissements.

Notre action ne pourrait se mettre en place sans la participation des agents. Nous remercions toute l'équipe qui travaille chaque jour au bon fonctionnement des services.

Notre commune peut s'enorgueillir d'une nouvelle dynamique et d'une réputation que l'on nous envie sur le territoire : le vide-grenier et petit marché, la rando gourmande, une culture vivante, des animations hebdomadaires, un nouveau lieu de spectacles... Nos associations participent à vos plaisirs, à vos loisirs, à vos temps libres. Nous félicitons chaque présidente, chaque président, les membres de leurs bureaux et chaque bénévole pour le temps donné. Ce que nous souhaitons vraiment, c'est que chacun d'entre vous se sente bien dans la commune à y vivre et à y agir pour le bien de tous.

Face à la baisse des naissances, une convention avec l'académie et un regroupement pédagogique intercommunal avec la commune de Callac, nous ont permis de maintenir notre école. Grâce aux investissements réalisés, les élèves disposent de bonnes conditions d'apprentissage. L'organisation des transports et l'enseignement donnent également satisfaction aux familles dont les enfants sont scolarisés à Callac.

Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération se met en place et nous pouvons saluer l'investissement des élus et du personnel. Au sein de ce nouveau réseau, nous bénéficions de services de qualité, tels un office du tourisme dynamique et visionnaire pour notre territoire, un service environnement, ou encore un service économique qui s'investit et accompagne les projets qu'ils soient industriels, artisanaux ou agricoles et un service enfance-jeunesse. Certains d'entre nous siègent au sein de différentes commissions et participent à leurs travaux.

Le Pays de Guingamp nous apporte également une aide précieuse : diagnostique énergétique de nos bâtiments communaux, logiciel et carte pour la gestion du cimetière, aide aux demandes de subvention à la Région. Je suis heureuse de m'investir et de représenter Bulat auprès de tous nos partenaires. Le résultat de ce fort investissement est largement positif mais, il faut le reconnaître me prend un temps précieux, cependant nécessaire au bon suivi des dossiers et conforme à mon engagement auprès de vous.

Pour terminer, je voudrais juste vous faire une petite citation de Platon qui dit que « L'essentiel n'est pas de vivre, mais de bien vivre » j'ajouterai simplement « L'essentiel est de bien vivre ensemble »

Avec l'équipe municipale, je vous adresse à tous mes voeux de santé, de prospérité et de bonheur ensemble à Bulat Pestivien pour 2018.

Bloavezh mad !

Yvette Le Bars, Maire de Bulat-Pestivien

Sommaire

Budget 2016	P. 04
Vie de la commune	P. 05
Un peu d'histoire	P. 10
Vie des associations	P. 15
Interview portrait	P. 20
Revue de presse	P. 20

Infos

Vœux du Maire

Cette année, il n'y aura pas de cérémonie des vœux du Maire. La municipalité a décidé qu'une cérémonie sera organisée tous les deux ans.

Calendrier des fêtes

Dimanche 4 février - Pardon de Saint Blaise

Samedi 10 février - Soirée crêpes (ES Pestivien)

Samedi 26 mai - Rando gourmande (Amicale Laique)

Samedi 30 juin - Patrimoine en marche

Dimanche 5 août - Pardon de Sainte Anne (Ass. Amis de Sainte Anne)

Mardi 14 août - Soirée crêpes (Amicale des Retraités)

Samedi 8 au 10 septembre - Fêtes annuelles (Comité des Fêtes)

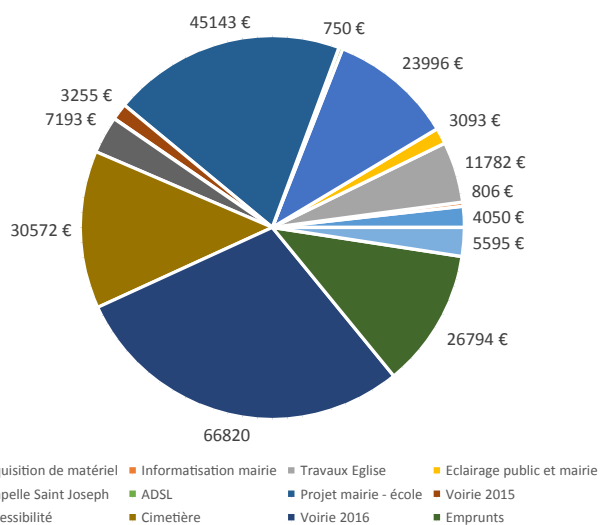
Dimanche 16 décembre - Marché de Noël (Amicale Laique)

Budget 2016

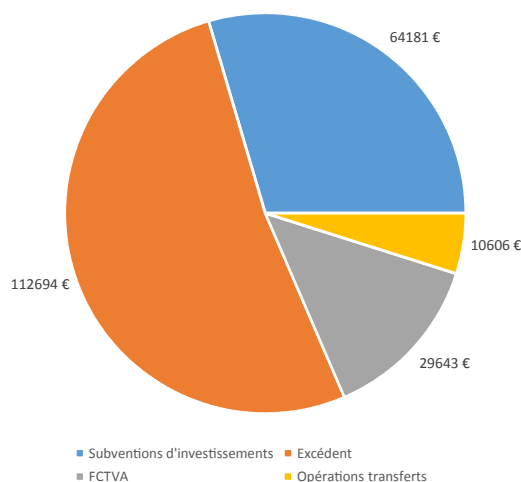
Taux d'imposition inchangés en 2016

Taxe d'habitation : 11,10 %
Taxe foncière (bâti) : 19,43 %
Taxe foncière (non bâti) : 64,41 %

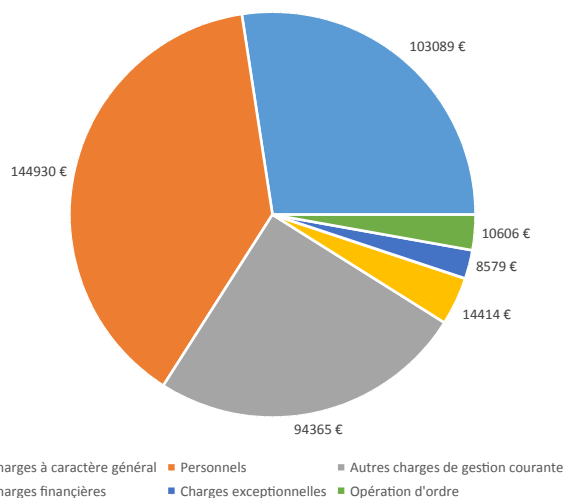
Dépenses d'investissement = 229 849 €



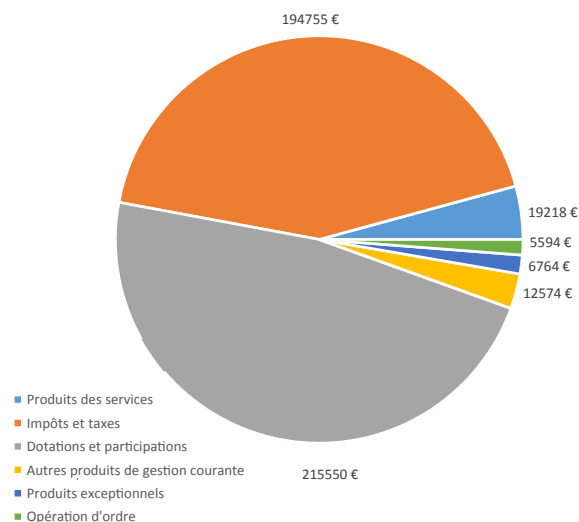
Recettes d'investissement = 217 124 €



Dépenses de fonctionnement = 375 983 €



Recttes de fonctionnement = 454 455 €



Activités hebdomadaires / mensuelles

Jours	Activités	Horaires	Organisateurs
Lundi	Marche	14h à 16h	Amicale des Retraités
	Gym	19h	Amicale Laïque
Mardi	Gym	9h30 à 10h30	Amicale des Retraités
	Peinture	14h	Oberenou Bulad
Mercredi	Danse bretonne	14h30 à 16h30	Amicale des Retraités
Jeudi	Boules / cartes (2 ^e et 4 ^e jeudi du mois)	14h	Amicale des Retraités
Vendredi	Art floral 1 vendredi par mois	14h	Amicale des Retraités
	Bombarde	20h	Thomas Lotout
Dimanche	Vide greniers et petits marchés Tous les 3 ^e dimanche du mois	9h à 13h30	Samuel Lewis

Vie de la commune

L'école



Le nombre d'enfants scolarisés à Bulat-Pestivien continuant de diminuer, le Conseil Municipal a décidé de signer avec la commune de Callac la « convention ruralité » proposée par la direction académique afin de préserver l'école de Bulat-Pestivien pendant encore 3 ans, même en cas de baisse des effectifs.

En signant cette convention notre commune a perdu le poste d'enseignement monolingue, aujourd'hui il n'y a plus que 2 classes bilingues à Bulat-Pestivien qui accueillent 38 élèves.

Travaux



Une clôture dans la cour de l'école a été créée par Pascal Thoraval, l'ancien employé communal.

Investissements

Achat d'un robot multifonctions pour la cantine d'une valeur de 1 039 € HT et de matériel de cuisine pour un montant de 350 € HT.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) a offert une structure de jeux « fourmi » à l'école. L'ancienne structure n'était plus aux normes de sécurité. Elle a été placée sur l'aire de jeux, grâce à quelques parents d'élèves bénévoles et Pascal Thoraval, l'ancien agent communal. Sa valeur est de 4 000 € HT.

5 enfants de Bulat-Pestivien prennent le car tous les matins pour suivre un enseignement monolingue à l'école de Callac.

Projets pédagogiques :

Après deux premières séances en français (une pour les maternelles-CP-CE1 et une autre pour les CE2-CM) l'ensemble des élèves se rendra encore 3 fois au cinéma de Callac, deux fois pour des séances en français et une fois en breton.

Le jeudi 14 décembre les élèves ont assisté au spectacle musical de Maria Robin "Sur la route des gitans" à Kergrist-Moelou.

Dans le cadre d'un projet autour des saisons, les GS-CP-CE bénéficieront de 4 journées organisées par le Centre Forêt Bocage de la Chapelle Neuve. La première a eu lieu dans la forêt de Beffou.

Dans le cadre d'un second projet autour de la mer et de la diversité culturelle, les CE2-CM partiront en classe de découverte du 12 au 16 mars au Centre Nautique de Douarnenez pour y pratiquer la voile et découvrir d'une part le bord de mer et le milieu marin et d'autre part rencontrer des élèves d'une classe bilingue de Douarnenez et participer aux activités de l'association Rhizome autour de la diversité culturelle (rencontres avec des écrivains étrangers ou vivant à « l'étranger »).

Temps d'Activités Périscolaires - TAP - La commune contrainte de maintenir la semaine de 4.5 jours

La commune de Bulat-Pestivien a été contrainte de maintenir la semaine de 4 jours et demi à la rentrée scolaire de septembre. Le Président de la République, Emmanuel Macron, offrait la possibilité aux communes qui le souhaitaient et après avis du Conseil d'École, de revenir au rythme des 4 jours par semaine.

Le Conseil Municipal de Bulat réuni en Juin dernier avait souhaité à l'unanimité le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée scolaire 2017-2018. Le Conseil d'École de Bulat était également plutôt favorable au retour à la semaine de 4 jours mais avait précisé qu'une harmonie dans le RPI avec Callac était souhaitée pour tout changement d'horaire.

Du côté de Callac en revanche, la municipalité pour convenance personnelle (embauche et titularisation d'une ATSEM + signature d'une convention) et sans concertation avec Bulat, son binôme au sein du RPI, a pris la décision de ne pas revenir à la semaine de 4 jours mais de continuer les TAP pendant une année supplémentaire.

Etant en RPI avec la commune de Callac, l'inspection académique nous avait imposé de suivre les mêmes rythmes scolaires dans les 2 écoles. L'école de Bulat a donc été contrainte de rester à la semaine de 4 jours et demi. Ce qui pénalise la commune à hauteur de 10 000 € (coût des TAP) moins les 90 € par élève de l'aide de l'Etat.

De ce fait et pour une année supplémentaire, le personnel communal et des intervenants extérieurs proposent diverses activités aux enfants comme des ateliers « jardinage au naturel », des activités manuelles pour le marché de Noël, des jeux de société (avec Jean De Quelen), du théâtre et du sport.



Travaux et voirie

MAISON DE L'ECOLE

Le logement communal situé à proximité de l'école est vacant depuis le mois d'août. De gros travaux de peinture sont en cours. Les peintures des fenêtres intérieures et extérieures ainsi que la cage d'escalier ont été confiées à l'entreprise Disserbo et Fils de Plouguernevel. Les employés communaux sont actuellement en train de repeindre les murs et les plafonds. Le logement sera remis en location une fois les travaux terminés.

TERRAIN DES SPORTS

Le terrain de football a fait l'objet d'une régénération par l'entreprise Sparfel.

La toiture et les portes du bâtiment situées à proximité du terrain de camping vont être remplacées et des travaux de mise en accessibilité des vestiaires sont à prévoir (douche + sanitaire). Ceci dans le cadre du dossier « fonds de territoire » pour un montant total de 35 000 € HT subventionné à 70%.

La friche qui se trouve entre le terrain des sports et le terrain de camping sera nettoyée dans le but de valoriser l'ensemble de cet espace de loisirs.

ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE

Les travaux de mise en accessibilité de la mairie sont à présent terminés. La mairie et la salle des associations sont désormais accessibles en empruntant la coursive depuis le parking situé sur la place du bourg. Ces travaux d'un montant total de 49 600 € HT ont bénéficié d'une subvention parlementaire de Yannick Botrel de 4 665 € et de 28 560 € du Département. Coût pour la commune 16 375 € HT.

La pièce où se trouvait l'ancienne mairie doit maintenant faire l'objet de travaux de rénovation afin d'y célébrer les futurs mariages.

TOILETTES PUBLIQUES

Les toilettes publiques du centre bourg ont fait l'objet de travaux de mise en conformité totale aux règles d'accessibilité. La majeure partie des travaux a été réalisée en régie par l'agent communal. La pose du carrelage a été faite par Arnaud Guillerm de Bourbriac et les travaux d'électricité et de plomberie ont été effectués par Gérard Le Vincent de Pont-Melvez.

Coût total des travaux : 8 000 €



VOIRIE

Des travaux d'enrobés ont été réalisés :

- Le Cosquer vers RD 50
- Route de Flourden vers Goasker
- Voie Communale de Kerjulou
- Leign Menez
- Route du Château + patte d'oie

Montant total de travaux « enrobé + calage » de 84 700 € TTC.

Des opérations ponctuelles d'entretien ont été également réalisées par le service voirie de Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération.

En 2018, un nouveau programme de voirie comprenant enrobés et entretien sera déterminé par les élus en fonction des voies prioritaires.

Nous renouvelons l'appel à la citoyenneté des propriétaires pour entretenir les talus au-dessus des voies communales. Leur responsabilité peut être engagée en cas de problème.

PROJET

Pour 2018 l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) va proposer, en concertation avec le CAUE, un projet sur la sécurisation et l'aménagement du centre bourg :

- Aménagement d'une zone piéton dans le centre bourg
- Création d'un cheminement piétonnier sur accotement
- Résine de couleur
- Création doubles écluses franchissables

La route départementale 50 traversant le centre bourg, nous avons l'obligation d'avoir l'accord du Département des Côtes d'Armor pour effectuer les travaux. La bande de roulement de 5m50 sera à sa charge.

Une subvention de 33 795 € a déjà été accordée par le Conseil Départemental pour ce projet.

Investissements service technique

La commune a fait l'acquisition :

- d'un véhicule, Citroën Jumpy, d'une valeur de 8 162 € HT vendu par le garage Coail avec reprise du Berlingo pour un montant de 300 €.
- d'un tracteur tondeuse Kubota proposé par Rennes Motoculture de Plouisy, tracteur d'occasion (environ 125 heures) pour un montant HT de 14 166 €. La tondeuse John Deere et le pulvérisateur ont été vendus à des particuliers par annonce sur le bon coin pour un montant de 1700 € et 520 €.

CIMETIERE COMMUNAL

Les travaux d'aménagements du cimetière sont presque terminés.

Des allées en sable stabilisé à la chaux ont été créées afin de faciliter la circulation autour de l'Eglise et un portail en fer forgé a été installé à l'entrée principale. Celui-ci, identique à l'ancien, se révèle

une véritable œuvre d'art. Pour finaliser les travaux nous réalisons quelques plantations pour agrémenter l'espace.



Grace à l'enlèvement des tombes en terrain commun, une vingtaine d'emplacements pourront être attribués aux personnes :

- décédées sur le territoire de la commune ;
- domiciliées dans la commune, quel que soit le lieu où elles sont décédées ;
- non domiciliées dans la commune mais y possédant une sépulture de famille.

Aucune concession ne sera vendue par anticipation.

Dans la suite des travaux réalisés dans le cimetière, la gestion des concessions va être informatisée. Afin de pouvoir optimiser l'utilisation du logiciel, nous vous invitons à passer en mairie pour nous fournir les noms des défunts inhumés dans vos tombes mais également pour mettre à jour nos informations concernant les concessionnaires et leurs ayants-droit.

Coût des travaux :

Coût total des travaux HT

(dont portail) : 68 123 €

Subventions

(DRAC, Région et Département) : 46 059 €

Vente de concessions : 9 233 €

Coût pour la commune : 12 831 €

PERSONNEL COMMUNAL

Suite à un audit réalisé par le Centre de Gestion des Côtes d'Armor, le temps de travail du personnel communal a été réorganisé.

La commune de Bulat-Pestivien emploie 6 agents :

- 2 agents à temps complet à l'école : 1 titulaire (Nicole Le Roux) et 1 CDI de droit public (Caroline Le Milbeau) ;
- 1 agent polyvalent (Héloïse Taillefer) à temps non complet (14h/sem) pour 1 an, qui assure l'organisation des TAP, la surveillance de cour, la bibliothèque, l'entretien des espaces verts, l'entretien des bâtiments communaux...
- 1 secrétaire de mairie en CDD à temps complet (Nolwenn Le Raher) ;
- 2 agents au service technique : 1 agent en CDD à temps complet (Yoann Maleux) et 1 agent en CAE pour 1 an (Killian Le Feunteun) à temps non complet (20h/sem).

Suite à la fermeture d'une classe et aux modifications concernant les horaires d'enseignement, nous avons dû réorganiser le service de l'école

en diminuant le temps de travail par semaine et en temps scolaire de Nicole Le Roux et de Caroline Le Milbeau, mais sans impacter leur durée annuelle de service. (Nicole Le Roux : passage de 41h50 à 39h50 et Caroline Le Milbeau : passage de 44h à 41h).

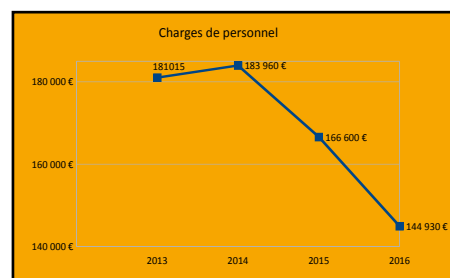
Ainsi en diminuant le temps de travail de Nicole Le Roux et de Caroline Le Milbeau cela permet de dégager des heures pour venir remplacer Héloïse Taillefer pour l'entretien des bâtiments communaux lors de ses congés.

La secrétaire de mairie réalise 34h/sem, l'heure restante étant affectée à ses présences lors des réunions de Conseil Municipal, des jours d'élections, des mariages...

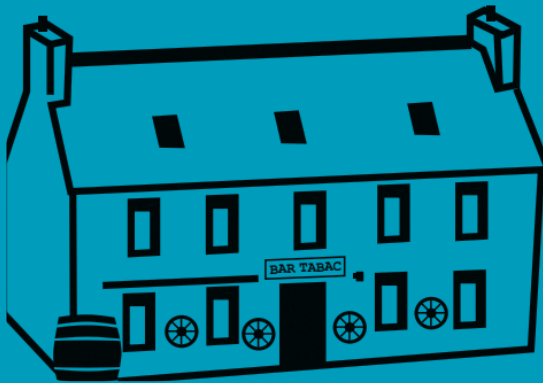
Les plannings des agents du service technique ont également été modi-

fiés : désormais pendant la période hivernale les 2 agents effectuent 6h/j puis pendant la période estivale ils effectueront 8h/j afin de répartir au plus juste les heures de travail en fonction des besoins de la commune.

Cette nouvelle organisation évite de prendre du personnel de remplacement pendant les congés annuels et a permis de réaliser des économies substantielles sur les charges de personnel.



CAFE LE VERGE BAR TABAC



Ti Mamming, Café « Me zud coz »

Bloavezh mad !
Meilleurs Vœux !

02 96 45 73 10

Ch'ty-Coz : On respire !

1, place de l'école - 22160 Bulat-Pestivien
Allo ! 02 96 45 75 74

Après quelques mois de travaux, Emmanuelle et Flavien Dedryver, nos bistro-tiers, épiciers, restaurateurs, brocanteurs, installés au 1-place de l'école, proposent depuis juin, un nouvel espace festif. Celui-ci est situé juste à côté de leur établissement d'origine.

L'ancien hangar, que tous les Bulatois connaissent bien, et la maison attenante, achetés à la commune en juillet 2016, ont été entièrement repensés et aménagés avec, entre autre, un sol en bois debout (rondins de bois posés sur un lit de sable), une réalisation originale qui donne au lieu beaucoup de confort et de chaleur. Chaleur aussi autour de l'ancestrale cheminée à feu de bois qui a été conservée. Les travaux étaient sujets à un permis de construire type E.R.P. (Etablissement Recevant du Public). Par ailleurs, les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne ont eu l'occasion d'instruire un dossier, lequel a abouti à une subvention de 15% pour une partie des travaux extérieurs. Brocanteurs depuis quelques années, ils ont choisi de fabriquer un comptoir avec de vieux meubles chinés et tout cela donne un bel espace atypique où le bois et la pierre se côtoient harmonieusement. Quelques vieilles tables de bistrot, des

bancs, des tabourets. Le décor de bric et de broc est planté !..

Il était établi, lors de multiples échanges avec les élus, que la première partie très vétuste du hangar disparaisse. A sa place, on peut aujourd'hui découvrir une cour arborée et fleurie l'été par les soins d'Emmanuelle. Le préau, lien entre la cour et la maison, ouvre également bien des perspectives...

Toujours en relation avec l'équipe municipale, il était question lors de la transaction de faire de cet endroit un lieu de vie et d'animations. C'est chose faite depuis juin. Nos commerçants ont en effet reçu cet été, et lors de l'inauguration, de nombreux artistes pour des concerts, soirées contes, etc... A l'occasion de ces sympathiques rendez-vous, on peut se restaurer simplement ou prendre un verre.

"Nous manquions cruellement de place pour ce genres d'événements, et même si autrefois le hangar accueillait un atelier de menuiserie exploité par Marcel Le Verge, ancien maire, jamais ce dernier n'aurait pu imaginer, qu'un jour, ce bâtiment puisse se



transformer en un lieu de fête !..", indique Emmanuelle.

Après quelques mois d'utilisation, Flavien note pour sa part : "Il reste quelques travaux de décoration et de confort à réaliser pour se sentir vraiment chez soi dans ce nouvel outil. Ce sera accompli cet hiver !.."

Pour ce printemps 2018 qui arrivera vite, avec ses amis artistes, musiciens, peintres, dessinateurs, le couple réfléchit déjà à d'autres animations, stages, concerts pour petits et grands !..

Ils n'oublient pas, cependant, leur "Ch'ty-Coz", face à l'école, et restent aux services des Bulatois toute la semaine, sauf le mercredi, comme chacun sait !..



LA FIBRE OPTIQUE

Enfin, la mise en œuvre du projet Bretagne Très Haut Débit par le Syndicat Mixte de Mégalis Bretagne est en cours. Cette opération va permettre à tous les Bulatois de bénéficier de l'accès Internet. Ce projet avait été initié par l'ancienne communauté de communes de Callac Argoat, sous la mandature de Martial Lorguillous.

Le Règlement de Voirie et le Code de Voirie Routière font obligation « aux propriétaires ou fermiers de couper les arbres, branches et racines à l'aplomb des limites du Domaine Public ». L'élagage des arbres est indispensable au bon déploiement de la fibre optique. Il revient donc aux propriétaires de couper les branches en dessous des lignes téléphoniques. Tout manquement pourra bloquer l'avancement des travaux.

Autrefois, vous n'auriez pas été obligés d'élaguer car, au vu de ce paysage, les talus étaient peu boisés et le bois était utilisé en tant que source d'énergie.



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

LES OBJECTIFS

La Communauté d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération a été créée le 1er janvier 2017. Elle est issue de la fusion des communautés de communes de Guingamp Communauté, Pontrieux Communauté, du Pays de Bégard, de Bourbriac, du Pays de Belle-Isle-en-Terre, de Callac-Argoat et de Paimpol-Goëlo.

Le 26 septembre 2017, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération a décidé de lancer son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cet outil permet d'établir un projet commun et cohérent à tout le territoire. Il s'agit à la fois de répondre à des besoins de production de logements, d'établir des conditions favorables au dynamisme des activités économiques, agricoles et touristiques, de réfléchir aux mobilités ou encore de préserver le cadre de vie pour les habitants présents et à venir.

Le PLUi agit sur tout le périmètre de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat

Agglomération, qu'il s'agisse du littoral comme de l'arrière-pays, en milieu rural ou bien urbain. Doté d'une vision prospective sur 10 ans, ce document est aussi capable d'évoluer et de s'adapter aux besoins du territoire.

LES ÉTAPES

Afin de répondre à tous les enjeux du territoire, le PLUi nécessite de longs mois de travail. Sa construction est le fruit d'études de terrain approfondies et d'une longue phase de concertation auprès du public.

PHASE 1 : L'évaluation du potentiel et des besoins du territoire

Réalisation d'un diagnostic de territoire par un cabinet spécialisé, sur la base d'études de terrain et des documents d'urbanisme existants.

PHASE 2 : La construction du projet du PLUi

Élaboration du projet par les élus locaux, en cohérence avec les éléments de diagnostic et les objectifs déterminés.

PHASE 3 : L'enquête publique

Le public est invité à s'exprimer sur la base du projet proposé. Les observations sont recueillies par un/des commissaire(s) enquêteur(s) qui émet(tent) ensuite un avis indépendant et objectif sur le projet.

PHASE 4 : L'adoption du PLUi

Le projet est finalisé puis adopté en Conseil d'Agglomération.

LA CONCERTATION

Tout au long du projet, Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération et les communes membres mettront en place différents modes d'information et de concertation. Un dossier sur l'avancement du projet sera consultable au Service Urbanisme de la Communauté d'Agglomération, un registre d'observations sera mis à disposition dans chacune des mairies et au siège de la Communauté d'Agglomération aux heures et jours habituels d'ouverture et enfin, une adresse email a été spécifiquement créée (plui@gp3a.bzh) afin de recueillir vos observations.

La commune de Bulat-Pestivien est entre autre, réputée pour la qualité architecturale de ses fontaines du 16^{ème} siècle implantées près du centre bourg, trois d'entre elles sont classées Monument Historique depuis 1913 : la fontaine du Coq, la fontaine des 7 Saints et la fontaine de la Vierge.

*Fontaine de Pestivien
à 200 mètres de la Chapelle.*



La fontaine des 7 saints est située route de Callac (1683). Les 7 Saints de Bretagne étaient considérés comme évêques et fondateurs de 7 évêchés de Bretagne. C'étaient les Saints : Brieuc, Tugdual (Tréguier), Pol Aurélien (Saint Pol de Léon), Corentin (Quimper), Paterne (Vannes), Samson (Dol), et Malo. Les pèlerins du Tro Breiz (Tour de Bretagne des 7 évêchés), s'arrêtaient à cette fontaine sur leur route de Vannes à Tréguier.



*La fontaine de Sainte-Anne
derrière la Chapelle.*



*Fontaine de Krec'h Al Liou en bordure de la RD 31
à 500 mètres de Pestivien.*



La fontaine de Saint Nicolas est située au Choronk, en bordure de la route de Maël-Pestivien, de l'autre côté du lavoir. Le culte de Saint Nicolas remonte à l'an 1700 quand Me LE CLEUZIAT sculpta pour le recteur J. RAOUL une statue de saint à qui était dédié un des huit autels de l'église de BULAT. C'est sans doute après la destruction de cet autel, pendant la Révolution, que fut ornée la fontaine d'une niche en granit pour accueillir la statue qui aujourd'hui a disparu.

Dite aux «conscrits», elle avait la vertu de faire tirer le bon numéro aux hommes qui invoquaient le «bon Saint Nicolas» pour ne pas partir au service militaire.

*Les fontaines de Krec'h Al Liou et de Pestivien ont été nettoyées.
Celle de Saint Nicolas attend son tour...
avis aux amateurs pour les maintenir en état et les embellir.*



En arrière-plan de la photo des années 1950, on observe le paysage ouvert de prairies humides et un sol relativement plat.



En 2015, la municipalité a réalisé un parking en supprimant un talus et en abattant quelques arbres afin de rendre le site plus ouvert, plus accessible et mieux sécurisé.

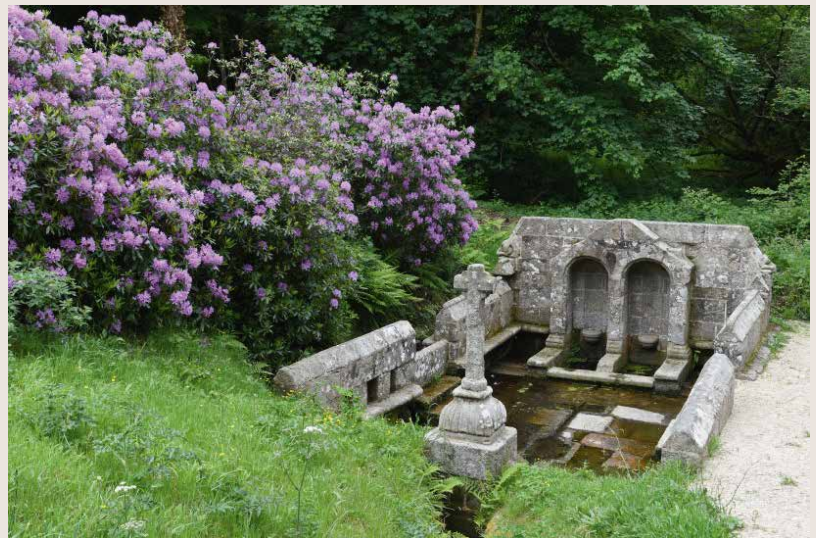
Au début du 20^{ème} siècle la fontaine s'inscrit au creux d'un paysage bocager de prairies humides et en contrebas de la route digue qui mène au centre bourg. Des talus, en partie boisés la cernent. Le petit ruisseau qui arrive aujourd'hui en amont de la fontaine ne semble pas présent à l'époque. Les bois qui cernent aujourd'hui la fontaine n'existaient pas.

La fontaine du Coq – Feunteun ar C'hok

Elle comprend des fontaines jumelles. C'est une construction Renaissance avec double arcade en forme de porche qui abritait autrefois deux statues aujourd'hui disparues. L'eau s'écoule à travers trois petites vasques creusées dans le dallage.

L'enceinte est percée d'un double escalier donnant accès aux fontaines. Tout autour, à l'intérieur, un banc de granit est dominé par une croix de pierre assez récente.

On ne trouve aucune date précise de la construction de la fontaine ou de l'enceinte : elles sont



vraisemblablement de la même époque que la tour de l'église ou de la sacristie (vers 1550).

L'appellation « Fontaine du Coq » provient sans doute du fait que la croix d'origine devait être surmontée d'un coq, rappelant le

triple reniement, puis le repentir de Saint Pierre.

Bien qu'elle ait eu à souffrir des injures du temps et qu'elle soit dépouillée de ses fleurons et de ses crochets ornementaux, cette fontaine garde fière allure.



La Fontaine de la Vierge est située dans le cimetière. Elle est sans doute de la même époque que le premier sanctuaire, mais le mur extérieur date de 1718. Elle est dite « Fontaine des Nourrices » ou « Feunteun Al Laez » (fontaine du lait). Les futures mères et les nourrices venaient y demander santé et abondance de lait pour les nourrissons.

Un peu d'histoire BULAT 270 (1747-2017)



Cette année fût notre 270^{ème} foire aux chevaux. Créée en 1747 suite à l'arrivée de la vierge d'argent, elle se poursuit jusqu'à nos jours avec une interruption durant la révolution en 1793 et 1794. Elle rassemblait jusqu'à 2 500 chevaux et poulains, les acheteurs venaient surtout du Léon et du Nord Finistère.

A l'occasion de cette foire aux chevaux de traits bretons et postiers, les Bulatois célèbrent chaque année, le pardon et le pèlerinage de Notre-Dame de Bulat. Cette vierge d'argent, classée monument historique, est le symbole de ce pardon.

L'association de cet héritage Breton authentique et culturel fait la fierté de notre région. C'est ainsi, l'occasion de faire revivre chaque année, nos traditions au rythme des chevaux pour le plaisir de tous.

Si les foires ont disparu, les concours, créés pour dynamiser la sélection, sont devenus des fêtes populaires où se retrouve une foule de connaisseurs animés d'une même passion pour la race chevaline.

Nos concours de poulains, pouliches de l'année et celui des pouliches de 18 mois qui a lieu le lundi suivant le 8 septembre, maintiennent la tradition de la foire aux chevaux de Bulat-Pestivien.

Les différents présidents du Comité des Fêtes de Bulat-Pestivien

De 2017 à 2014 : PINSON Anthony

En 2013 : LORGUILLOUS Martial

De 2012 à 2010 : MORELLEC Stéphanie

De 2009 à 2008 : DOYENNETTE Raymond

De 2007 à 2006 : GUEGAN Auguste

De 2005 à 2001 : COMPAIN Xavier

En 2000 : COMBLES Georges

De 1999 à 1995 : GUEGAN Auguste

...

Dans les années 1980 : COUTELLEC Joseph

Dans les années 1970,
1960 et l'année 1959 : LE MAITRE Guillaume
(création du comité des fêtes)



Quelques mots sur Auguste Guegan (1939-2010)

Auguste GUEGAN s'est consacré au comité des fêtes de Bulat-Pestivien pendant près de 50 ans. Il a assuré différentes fonctions comme bénévole dès l'âge de 18 ans (en 1957), puis vice-président, président, et membre actif de l'organisation de notre concours foire aux poulains et pouliches.

C'est pourquoi cette année, le vainqueur de concours « pouliche de 18 mois » a été récompensé par le prix de championnat Auguste GUEGAN. Ce prix a permis d'honorer la mémoire de cet homme emblématique de notre foire.

C'est à sa demande qu'ont été créées les zones espaces naturels sensibles. Il fût également l'initiateur avec Louis Cojean de l'entrée de la foire aux chevaux de Bulat à la Fédération Costarmoricaine des Foires Chevalines (FCFC). Cette fédération a été fondée en 2005 par Gérard GUILLOUX. Le but de la FCFC est de promouvoir et de défendre la filière du cheval de trait breton et postier breton par le biais de nos foires chevalines ancestrales, qui rassemblent les éleveurs de chevaux de trait.

Les 7 foires chevalines de la fédération

- Péder nec (foire du Ménez-Bré)
- Pléboulle (foire de Montbran)
- Bulat-Pestivien (foire de Bulat)
- Eréac (foire du chatelier)
- La Cheze (foire de la Saint-Léau)
- Plaintel (foire de Plaintel)
- Kérien (foire de Kérien)

Carole Guegan

Vide grenier

Emplacement 1 euro.

Entrée gratuite.

Organisé par PLAE

(Primrose Lane Association Educative)

Contact et réservations

sur 02 96 21 55 97 / 02 96 21 58 40

Le vide grenier et petit marché se déroulent sur le troisième dimanche de chaque mois, toute l'année. La première édition était en juillet 2014, et avait réuni près de quatre-vingts exposants. Depuis, la manifestation n'a cessé de grandir, et pendant l'été de 2017 il y avait 250 exposants, et un public aussi nombreux.

Le village de Bulat, avec son patrimoine exceptionnel, ses commerces dynamiques, et sa grande réputation comme lieu de foire, fait un cadre inoubliable pour des visiteurs venant de toute la Bretagne participer à la brocante.

La manifestation est gérée par l'association Primrose Lane, créée dans les années 90 pour faire connaître l'anglais en Bretagne, mais aussi pour faciliter l'intégration entre nouveaux arrivés et anciens résidents.

L'association ne cherche pas à gagner des fonds, mais veut faciliter des échanges intergénérationnels et entre nationalités différentes. Avec les vides greniers, elle veut créer un rendez-vous décontracté et convivial, où chacun peut venir passer un bon moment.

Toute l'équipe du vide grenier veut remercier les résidents de Bulat pour leur accueil, et aussi la générosité de la municipalité, qui met à disposition le bourg tous les troisième dimanches.



Vide Greniers et Petit Marché 3^e Dimanche de chaque mois

8.30h-13h30

Dimanche 21 janvier

Dimanche 18 février

Dimanche 18 mars

Dimanche 15 avril

Dimanche 20 mai

Dimanche 17 juin

Dimanche 15 juillet

Dimanche 19 août

Dimanche 16 septembre

Dimanche 21 octobre

Dimanche 18 novembre

Dimanche 16 décembre

Valorisation du site de Coat Gouredenn

La commune de Bulat-Pestivien a fait l'acquisition du site de Coat Gouredenn. Après avoir instruit de nombreux dossiers de demandes de subventions, le coût pour la commune s'élève à 76 600 €.

Plan de financement :

DEPENSES		RECETTES	
Acquisition foncière	250 000 €	Contrat de partenariat – Région	52 900 €
Frais de notaire	14 500 €	Département	50 000 €
		Etat - DETR	75 000 €
		Reserve parlementaire	10 000 €
		Autofinancement	76 600 €
TOTAL	264 500 €	TOTAL	264 500 €

Un prêt de 120 000 € ayant été contracté pour cette acquisition, Mme Le Maire proposera au Conseil Municipal lors du prochain budget de rembourser tout ou une partie de ce prêt.

Dans la continuité de cette acquisition, un

projet d'aménagement et de valorisation du site est en cours. Une rencontre a eu lieu avec le Bassin Versant du Léguer, Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération et le CAUE.

Dans un premier temps une appropriation

du site est prévue, avec la création d'un circuit de randonnée en collaboration avec le Bassin Versant du Léguer.

Les élus du pôle développement touristique de Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération nous ont octroyé un fonds de concours nous permettant de mener à bien une partie de notre projet. La somme attribuée pourrait par exemple, contribuer à l'élaboration de panneaux pour un circuit thématique sur la nature.

Une commission communale a été créée pour associer les différents acteurs locaux à ce projet.

Frelon asiatique



Nids de frelons asiatiques, la destruction prise en charge par la commune.

Le conseil municipal, réuni le vendredi 29 septembre dernier, a décidé de prendre en charge la lutte contre le frelon asiatique et, notamment, la destruction des nids. La communauté d'agglomération apportera une aide financière à la destruction des nids, 20 € pour un nid primaire et 40 € pour un nid secondaire.

Le conseil municipal a décidé que la totalité restante du coût de la destruction des nids sera prise en charge par la commune ; la condition est que celui-ci soit signalé à la mairie, l'agent communal qui sera formé à la reconnaissance des nids de frelons se rendra sur place pour vérifier qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques. L'intervention sera commandée par la mairie et la commune se fera ensuite verser la participation de la communauté d'agglomération.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)

Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)



Commune du Patrimoine Rural de Bretagne

Bulat Pestivien a obtenu le label « Commune du Patrimoine Rural de Bretagne » (CPRB) en 1994. Un maire est au cœur de la gestion du patrimoine de sa commune. Henri Lachiver fut ainsi à l'origine de cette reconnaissance du patrimoine bâti et paysager de notre commune en faisant obtenir ce label à Bulat. Le réseau des CPRB apporte à la fois une aide technique et financière pour la sauvegarde du bâti traditionnel, mais aussi une mise en valeur de la qualité touristique des communes labellisées. Notre patrimoine devient visible et donc attractif. Préserver les traces du passé permet ainsi de sauvegarder mais aussi de faire vivre ce patrimoine tout en valorisant la qualité de vie de notre territoire.

Au sein de l'Agglomération Guingamp Paimpol Armor Argoat, Runan partage avec Bulat cette chance.

Aujourd'hui un rapprochement est en cours entre les Petites Cités de Caractère, les Villes d'Art et d'Histoire et les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne afin d'optimiser les ressources et d'atteindre un maximum de visiteurs.

Dossier de demande de subvention à retirer en mairie ou sur le site Internet des CPRB (www.cprb.org)



Les Communes du
Patrimoine Rural
de Bretagne

Le Léguer labellisé « Site Rivières Sauvages » !



Le 20 octobre dernier, Le Léguer amont et son affluent le Guic, devenaient les premières rivières de Bretagne (et 12^e en France) labellisées « Site Rivières Sauvages » !

Une vraie fierté pour les habitants de la Vallée et notamment ceux de notre commune, car le tronçon concerné s'étend depuis la source du Léguer jusqu'à Vieux-Marché/Trégrom et comprend également l'ensemble du Guic.

Ce label européen est décerné à des rivières préservées, riches d'un patrimoine naturel, comme il en existe peu en France ! Si le Léguer peut aujourd'hui prétendre à ce label, c'est notamment du fait que, depuis plus de 20 ans, de nombreuses actions de préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sont menées sur le territoire. Un des éléments déclencheurs a été notamment le démantèlement du barrage de Kernansquillec, en 1996, qui a permis à la vallée de révéler sa vraie nature.

Avec ce nouveau label, les habitants sont invités protéger encore plus le Léguer, véritable joyau de nature. Espérons également que l'attractivité de notre commune et de la Vallée tout entière en soit aussi renforcée.



Amicale des Retraités

2017 se termine, 2018 s'annonce.

L'amicale des retraités, cette année encore, s'est employée à remplir du mieux possible son rôle de lien social et d'animation auprès de ses adhérents et plus largement au sein de la commune.

Les activités et manifestations proposées, aussi variées que possible, sportives, culturelles, festives invitent à se retrouver régulièrement pour partager de bons moments dans la convivialité et la bonne humeur, pour le bien-être du corps et de l'esprit. L'objectif étant que chacun trouve quelque chose à lui convenir et que personne ne reste isolé.

L'amicale est soutenue dans son action par la Fédération Générations Mouvement qui l'informe l'assure dans ses activités et propose formations, spectacles et voyages à des prix avantageux.

Le programme proposé en début d'année a été réalisé dans son ensemble.

En voici quelques rappels :

28 janvier : Assemblée Générale suivie d'un repas servi par Yveline et animé par Jérôme Galdy et nos chanteurs et danseurs.

5 février : Fest deiz. Bonne participation et bonne ambiance.

27 mars : Marche le matin sur la commune de Grâces, couscous au restaurant le Shooter (53 participants) puis visite d'un superbe jardin de camélias.

1^{er} avril : Repas saucisse-frites. Toujours le même succès. Merci aux bénévoles.

2 mai : Croisière en Baie de Morlaix : visite d'une entreprise de transformation de légumes (2 cars présents au même moment, difficile de bien profiter des explications). L'après-midi, croisière très agréable en Baie de Morlaix.

6 et 7 juin : Le Clos Lucé et Amboise le 1^{er} jour sur les traces de Léonard de Vinci Le Zoo de Beauval le 2^e jour avec entre autres attractions, 2 pandas géants uniques en France. Un bébé panda est né peu de temps après.

29 juin : Le traditionnel cochon grillé offert à tous les adhérents pour les remer-



cier de leur participation active à la vie du club.

14 août : Soirée crêpes. Un succès tel que les ingrédients ont fait défaut pour les tout derniers. Encore toutes nos excuses.

6 septembre : Visite complète et guidée de Brest : le quartier de recouvrance, le quartier des capucins, le téléphérique...le matin, le port l'après-midi et un excellent déjeuner entre deux.

27 septembre : Marche le matin à Plourac'h, déjeuner chez Yannick (69 convives) excellent comme toujours, puis visite du musée et du site de la mine de Locmaria-Berrien.

6 novembre : Folklores des 10 pays de la Côte Pacifique de l'Amérique Latine à la salle Hermione à St Brieuc. Un bel après-midi festif, musique, danse, superbes costumes...

23 novembre : Potée servie par Yveline,

l'occasion d'honorer les plus anciens et de leur offrir le repas

8 décembre : Goûter de Noël : vin chaud, gâteaux, chocolats...

L'amicale des retraités a également participé à la PLB 2017 par la vente de produits (tee-shirts, porte-clés, cabas) et par un don de 150 €. Soit un total de 570 €. En tant que "référént trésorerie", j'ai aussi transmis un don de 200 € de l'amicale laïque et 100 € de la mairie (achat de tee-shirts), soit un total de 870 € pour la commune.

L'assemblée générale de l'amicale se tiendra en janvier. Les projets pour 2018 seront présentés à cette occasion. Ce sera aussi le moment d'accueillir de nouveaux adhérents, toujours les bienvenus. L'effectif actuel est de 120.

Joyeux Noël et Bonne Année à tous !!!

La présidente, Anne Rolland.



Association des Amis de la Chapelle Sainte Anne

Miettes d'histoire de la Chapelle Sainte-Anne

En 1767, on trouve une statuette de pierre dans une fontaine voisine du village de Radenec en Pestivien. Le bruit de cette découverte s'étant répandu dans le pays, l'on vit grand nombre de pèlerins accourir en ce lieu pour faire leurs prières et pour demander avec insistance qu'on érigeât là une chapelle en l'honneur de Sainte Anne, dont on y avait trouvé l'image.

Le recteur du lieu refusa d'abord de condescendre au vœu des pèlerins ; mais soudainement frappé de paralysie, puis inopinément guéri, en faisant sa prière à Sainte Anne, il fit ériger avec l'aumône des pèlerins la chapelle que l'on y voit aujourd'hui.

Cette chapelle figure une croix latine et est un véritable calque de l'ancienne église paroissiale de Pestivien ; son campanile léger et élancé en est le plus bel ornement. L'architecture, avons-nous besoin de le dire ? en est, comme toute celle de cette époque, civile et classique. Son grand autel de marbre a beaucoup de parenté avec ceux de Plestin, Lannion,

etc, et se marie très bien au style de la chapelle.

Jadis un beau calvaire de pierre s'élevait au milieu du vaste cimetière de cette chapelle. Cent cinquante charretées de pierres de taille, choisies dans les décombres de l'ancien château de Pestivien, suffirent à peine pour ériger le piédestal de ce monument. A ce piédestal était adossé un autel de marbre dans le style de celui de l'église. Et bien ! Soudainement, sans raison aucune, après le bris de l'autel, ce monument fût mis à l'enchère, et enfin vendu 300 francs.

Alors ces blocs de granit qui couronnaient jadis les tours supérieures de l'ancien château de Pestivien se trouvèrent un peu humiliés d'être relégués par l'acquéreur au fond d'un vaste étang, pour obstruer des voies d'eau et pour en consolider la haute chaussée. Ainsi des grandeurs de ce monde !

Sources : Abbé Louis Le Tirant - Recteur de Bulat en 1972.



Entente Sportive Pestivien

Des séniors en reconstruction

Pour cette saison 2017-2018, l'Entente Sportive Pestivien, comptabilise 23 joueurs coachés par Jérôme HERVE (ancien capitaine de l'équipe B).

Après des départ la saison dernière et plus d'équipe B, le bureau ainsi que les joueurs ont été à la recherche de nouveaux joueurs pour étoffer l'effectif. Ça à payé !

Mi-saison

A ce stade de la partie, les joueurs de l'ESP qui sont en D3, sont 4^{ème} au classement ex-aequo avec le 2^{ème} et 3^{ème} à 3 points du 1^{er}.

Inscrite en coupe de France et Bretagne, l'ESP s'incline en coupe de France dès le 1^{er} tour cependant, en coupe de Bretagne, ils vont jusqu'aux 4 tours !

Repas

Comme vous le savez, il y a plusieurs repas au cours de l'année dont le prochain le 10/02/2018, REPAS CREPES à la salle des fêtes de Bulat-Pestivien.



L'Entente Sportive Pestivien tient à remercier tous les bénévoles d'être présents les dimanches ainsi qu'aux repas.

Les licenciés ainsi que le bureau de l'ES Pestivien, vous souhaitent de merveilleuses et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Yveline

Cette année le bureau décide de faire de nouveaux survêtements pour ses joueurs, c'est pour cela que nous avons fait appel à Yveline pour nous sponsoriser. Nous tenons à la remercier.

L'Amicale Laïque Bulatoise

L'année 2017 se termine prochainement et l'Amicale Laïque ne peut que se réjouir d'un bilan positif :

- un accompagnement des projets des enseignants, soit pour l'année écoulée plus de 6500 euros d'investissement.
- un engouement des marcheurs (plus de 1000 randonneurs) et une présence indéfectible de nos bénévoles lors de la randonnée gourmande du 20 mai dernier !
- une aide précieuse de Catherine et Nicole pour nous faire bouger tous les lundis dans le cadre du cours de gym.

Forts de ce bilan, nous ne pouvons que continuer dans la même direction avec enthousiasme et avec encore de nombreux projets !

- les CE et CM iront cette année à Douarnenez tandis que les CP, CE, CM prendront la direction de la Chapelle Neuve au cours des

différentes saisons (soit à nouveau près de 6500 euros)

- Nous reconduirons les séances de piscine et de cinéma. Les enfants participeront également à un spectacle de Noël à Kergrist Moëlou.

Aussi, afin de nous aider à mener à bien nos projets, nous vous donnons les rendez-vous suivants :

- le 17 décembre pour le marché de Noël
- le 26 mai 2018 pour la Rando gourmande

Nous vous proposerons aussi :

- une opération couscous
- une vente de fleurs provenant de la pépinière de Pont-Melvez.

Nous vous rappelons également qu'il est toujours possible de déposer les journaux dans le container près de l'école. Ainsi, en faisant un geste pour l'environnement, vous aidez les enfants de l'école.

Enfin, permettez-moi de vous remercier pour votre mobilisation et de vous souhaiter de BONNES FETES DE FIN D'ANNEE et UNE BELLE ET HEUREUSE ANNEE 2018 !

**Pour le bureau :
La présidente F. Le Bihan**



Comité des fêtes



Le 18 Novembre dernier se déroulait la traditionnelle soirée des bénévoles ! L'occasion de faire le bilan des activités du comité sur cette année 2017, année anniversaire de la foire de Bulat-Pestivien (BULAT 270) ; l'occasion surtout de re-

mercier l'ensemble des bénévoles pour leur contribution à la bonne organisation des manifestations organisées par le comité ; remerciements également aux membres et au bureau du comité. Une réunion publique se tiendra prochainement afin de renouveler les membres et le bureau du comité ; toutes personnes intéressées sont invitées à y participer. Bonnes fêtes de fin d'année à tous, bonne et heureuse année 2018 !

Le président, **PINSON Anthony**

La société de chasse

En ces premiers jours de décembre où l'hiver s'installe, nous sommes à mi-saison de notre saison de chasse et nous pouvons faire un pré bilan.

Le lapin n'est présent que dans quelques trop rares foyers, nous ferons donc une fermeture anticipée le 17 décembre 2017.

Le lièvre, après plusieurs années d'augmentation de sa population, a vu cette année celle-ci se stabiliser. Au vu des comptages de printemps, 7 bracelets de prélèvement nous ont été attribués, nous en avons limité le prélèvement et à ma connaissance un seul lièvre a été tué.

Le chevreuil : la société communale a demandé et obtenu un plan de prélèvement identique aux autres années. Si le chevreuil est présent, je pense que de trop grandes augmentations de prélèvements ont été demandées et attribuées aux autres chasses de la commune et

cela se ressentira dans les prochaines années.

Le cerf : sa population augmente doucement mais régulièrement, nous avons une attribution de prélèvement non réalisée à ce jour.

Le sanglier : animal très discret en journée mais qui occasionne des dégâts la nuit, nous pose problème. A ce jour nous en avons tué 3. Espérons qu'avant la fin de la saison nous en ayons prélevé d'autres ainsi que les chasses environnantes afin d'en limiter au maximum le nombre.

Le renard est victime d'une épidémie de gale éliminant une partie de la population, celle-ci est malgré tout suffisante.

La bécasse a été présente sur novembre, il reste 2 mois à chasser, il est donc trop tôt pour en faire le bilan.

Hier nous avons notre repas de chasse

et c'est avec grand plaisir que nous avons accueilli bon nombre d'entre vous, espérant que nous soyons encore plus nombreux lors du prochain repas. L'ensemble des chasseurs vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, que 2018 concrétise les projets non réalisés en 2017 et que de nouveaux projets voient le jour.

A toutes et à tous, bonne année 2018.

**Pour la société de Chasse,
Le Président T. Le Verge.**



Arts, Culture & Patrimoine de Bretagne

Musée du Manoir Breton~Stages & cours artistiques~Animations~Conférences
Manoir de Bodilio-22160 Bulat-Pestivien - Tél. : 02 96 21 87 81
Site Internet : <http://manoirbodilio.free.fr>



Nous avons reçu cette année 710 visiteurs pour le musée dont 312 ont visité l'exposition temporaire « Maquettes pour comprendre » (du 1er juillet au 31 octobre) Cette exposition présentait une vingtaine de maquettes illustrant des sujets historiques divers .

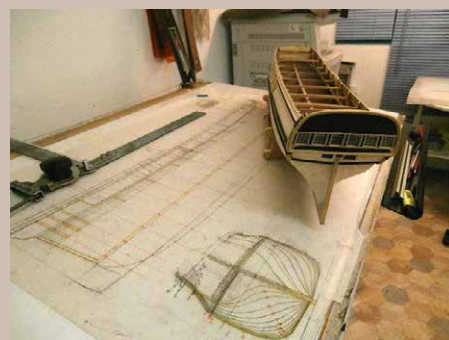
Huit associations du Finistère et des Côtes d'Armor ont visité le musée, et pour deux d'entre elles l'exposition temporaire.

Les « Journées du Patrimoine et des Moulins » de juin n'ont pas été à la hauteur de nos espoirs, en raison d'une mauvaise couverture de Presse. (Une vingtaine de visiteurs seulement). Par contre, les Journées Européennes de Patrimoine, en septembre, ont dépassé nos espérances avec plus de 200 visi-

teurs sur les deux après-midis, qui ont assisté aux exposés sur la vie sous l'ancien Régime, et pour certains visité le musée et l'expo. Pour la deuxième année consécutive, notre exposition Fleuriot de Langle à remporté un vif succès au Musée de la Mer de Paimpol. Nous l'avons récupérée début novembre.

Les cours artistiques ont reçu le renfort de quatre stagiaires, principalement en vitrail. Les 23 et 25 août, deux nocturnes portant sur les oiseaux nocturne et les chauves-souris, organisées par Forêt-Bocage on eu lieu à Bodilio. Elles devraient être reconduites en 2018. En fin 2016, à la demande de la municipalité, nous avons réalisé et remonté un élément du vitrail nord de l'église N.D. qui avait été brisé.

Une conférence portant sur les manoirs et seigneuries de Bretagne, par M. Morel, aura lieu le 26 Novembre à Ste Anne de Lannion, à la demande de l'ARSSAT.



Exposition
« Maquettes pour comprendre »

Association Herborescence

Entre nature et culture

Cette année notre association a continué de développer ses activités autour de l'**éthnobotanique** et du **cirque aérien dans la nature**. La thématique ethnobotanique était placée sous le signe de l'ouverture avec des interventions en Irlande, en Belgique, dans le Berry et dans les Alpes de Haute-Provence. Nous avons eu une belle programmation des spectacles en forêt d'Avau-gour, à Kernansquillec, à la maison de l'estuaire à Plourivo, dans le Berry, dans le Lot...

Vous pouvez désormais suivre toutes nos actualités sur notre site :

www.herborescence.fr

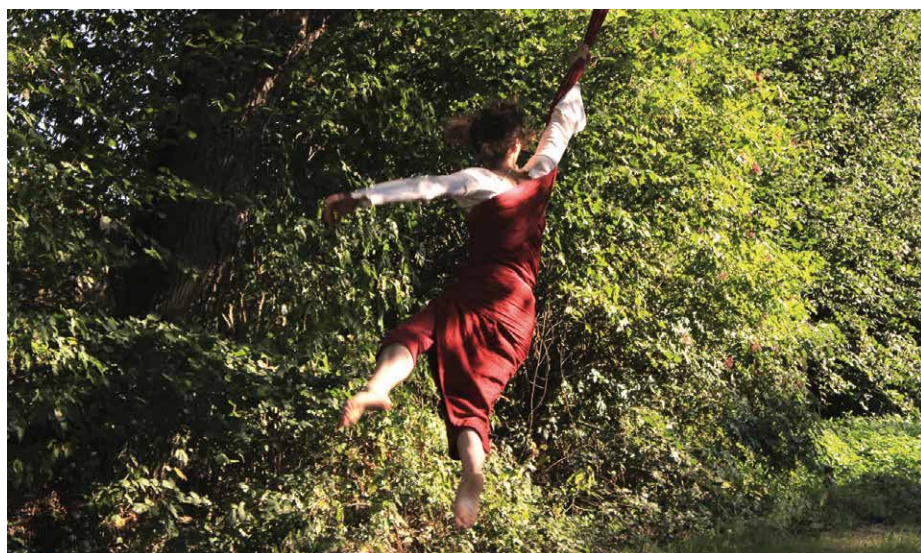
ainsi que sur le site de Bretagne Culture Diversité (volet ethnobotanique) :

<http://bcd.bzh/becedia/fr/lethnobotanique-en-bretagne>

<http://www.bcd.bzh/pci/fr/item/herborescence/>

En 2018, la compagnie Herborescence verra la création d'un **nouveau spectacle** de cirque aérien en nature "**Sittelle**" inspiré par un oiseau, la sittelle torchepot, avec 4 circassiennes et une musicienne.

Elle poursuivra ses projets d'**éducation artistique** qui accompagnent ses spec-



tacles dans le cadre de programmes pédagogiques - écoles, centres de loisirs. Ces projets s'organisent en ateliers : cirque, grimpe d'arbre, art plastique, land art, sorties ornithologiques, découverte des arbres, des plantes...

Sur le plan pédagogique, nous effectuons également tout au long de l'année scolaire des **ateliers artistiques de tissu aérien et trapèze** à Carhaix et à Bourbriac (enfants et adultes) ainsi que des **cours de Breton** à Bourbriac (2 niveaux).

L'année 2018 s'annonce de nouveau florissante aussi nous espérons vous rencontrer sur l'un de nos événements.

**D'ici là bonne année à toutes et tous !
Bloavezh mat dac'h !**

Contact

Association Herborescence
koad klæe 22160 Bulat-Pestivien
technique@herborescence.fr
Tél: 02 96 45 70 74
www.herborescence.fr

Interview Portrait

Ronan Le Dissez Sonneur en Corée



Jouer de la musique apporte quelques fois de bonnes surprises telles celles qui m'ont été réservées récemment. En effet, en l'espace de 5 mois j'ai eu l'occasion d'aller "sonner" la gavotte en Corée du Sud, puis à Hong Kong. Voici quelques mots à propos du premier de ces voyages.

La Corée, que l'on atteint au bout de 12 heures de vol, fut longtemps ravagée par les incursions de ses deux belliqueux voisins, la Chine d'un côté, le Japon de l'autre, puis par la Guerre entre Corée du Nord et du Sud, de 1950 à 1953.

Comme par un réflexe de survie culturelle, cette dernière s'est faite la championne des éléments inscrits sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'UNESCO. Elle s'est dotée pour cela d'un Centre National du patrimoine culturel immatériel, situé à 5h de route de Séoul, dans la ville de Jeonju (650 000 hab).

A l'occasion des 130 ans des relations diplomatiques entre la Corée du Sud et la France, ce NIHC (national intangible heritage Center), a choisi d'inviter une délégation bretonne représentant un élément du patrimoine immatériel français: le fest-noz. Nous sommes donc partis en octobre 2016 avec une équipe de musiciens représentant différentes formes de la musique vivante en Bretagne : Le couple biniou et bombarde (mon compère Stéphane Foll et moi-même), le groupe de fest-noz Loened Fall et le couple de chanteurs Brou et Quimbert. Notre "mission" était d'animer 3 fest-



noz à Juonju . Pour cela, nous avons le soutien d'une équipe de danseurs contemporains coréens, à qui nous avons envoyé des vidéos de danses qu'ils pourraient étudier pour apprendre les pas!

Le premier fest-noz a eu lieu sous une pluie battante, car nous bénéficions ce jour-là des traînées d'un typhon passant sur le Japon ! Malgré tout, le public était là, le sourire jusqu'aux oreilles, habillé uniformément d'imperméables blancs transparents distribués à l'entrée du centre, tel une congrégation de chirurgiens, dansant en rondes, aidé par nos danseurs contemporains et ceux d'entre nous qui n'étaient pas à jouer sur scène.

Juonju étant renommé pour ses traditions culinaires, nous avons évidemment passé ces quelques jours à les découvrir, beaucoup de plats à base de riz, mais aussi des nouilles de riz ou de blé noir, servies dans des saladiers de glaçons! Des soupes de fruits de mer

et de poissons, des multitudes de petits plats aux couleurs variées remplissant des tables basses où nous mangions le plus souvent par terre.

Pas d'alcool à table, mais du thé. Le vin local, appelé « soju », fait à partir de riz, est... déstabilisant ! Nous qui nous attendions à découvrir une boisson plutôt forte, nous avons en revanche « soufflé » nos hôtes avec du lambig maison !

Le voyage qui nous ramène à l'aéroport d'Incheon à Séoul, nous fait découvrir un pays montagneux et très boisé ; paradoxalement les vieux arbres sont exceptionnels par leur rareté car presque tous détruits par les ravages de la guerre de Corée,

entre autres ceux du napalm américain...La moindre parcelle de terrain relativement plate est valorisée en rizière ou exploitée pour fabriquer des buildings et encore des buildings, pour une population qui ne cesse d'augmenter. Séoul est la 3^{ème} ville au rang mondial en termes de population et ces immeubles sont l'idéal de vie pour toute la catégorie jeune !



Revue de Presse



Départ en retraite de
Pascal Thoraval



Réception du portail



Repas du CCAS



Inauguration de la chapelle Saint-Joseph



CCAS - Une aire de jeux offerte